

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 83 (1932)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ce qui représente 1,8% du matériel sur pied, ou une exploitation de 4,4 m<sup>3</sup> par ha. L'exploitation des chênes ne portera que sur les arbres parvenus au terme de leur exploitabilité physique, ou ceux dont l'enlèvement sera jugé nécessaire au point de vue sylvicole.

La conservation des beaux chênes, qui est la caractéristique de cette révision, sera ainsi, non seulement un bon placement, mais aussi une réserve artistique très intéressante pour l'avenir. *Ed. Buchet.*

## CHRONIQUE.

### Confédération.

**Un départ.** Par suite de sa nomination au poste de chef du service des forêts du canton des Grisons, en remplacement de M. Enderlin, démissionnaire, M. B. Bavier s'est démis de ses fonctions de directeur de l'« Association suisse d'économie forestière » (l'office forestier suisse), à Soleure. Ce départ est regretté très vivement tant dans les milieux forestiers que du commerce des bois de la Suisse romande.

M. Bavier présidait son département avec une rare compétence. Il inspirait confiance; on sentait les intérêts de la forêt suisse en de bonnes mains, défendus non pas avec une partialité étroite, mais avec un sens bien juste des situations et des possibilités. Toujours très au courant des fluctuations du marché des bois, de l'Europe centrale en particulier, M. Bavier pouvait intervenir avec profit et conseiller avec fruit.

Sans doute, son activité s'est déployée davantage en Suisse allemande, spécialement dans les cantons forestiers sur la frontière du Rhin, où les événements du « Reich » sont plus ou moins déterminants, alors que pour les Romands l'Association forestière vaudoise forme, en général, le centre de ralliement. Mais M. Bavier s'est bien gardé de se cantonner exclusivement en pays alémanique et il ne manquait pas les occasions qui le mettaient en contact avec le pays romand. C'est ainsi que la Société vaudoise de sylviculture le compte, depuis de nombreuses années, parmi ses membres, dont il fut un des plus assidus, aussi bien aux assemblées d'hiver qu'aux excursions d'été.

Si, après 13 années passées à la tête de l'office forestier, M. Bavier a cédé à la nostalgie de la pratique forestière, cela est bien compréhensible. Il lui tardait, ainsi qu'il s'exprime dans le « Marché des bois », d'échanger les pantoufles du bureau contre les souliers ferrés. Nous le félicitons sincèrement d'être élevé aux honneurs dans son canton d'origine, mais il n'en résulte pas moins un grand vide par son départ, une perte pour notre économie forestière, qu'il embrassait de sa claire intelligence, qu'il savait défendre avec vigueur et succès.

Nous garderons de M. B. Bavier un souvenir reconnaissant. *A. P.*

## Cantons.

**Vaud.** *Société vaudoise de sylviculture.* — Séance annuelle d'hiver du 20 février. Sous la présidence de M. J. Bornand, inspecteur forestier à Payerne, la Société vaudoise de sylviculture a tenu son assemblée générale d'hiver à la salle Tissot à Lausanne, avec l'ordre du jour suivant :

- 1<sup>o</sup> Affaires administratives : comptes 1931 et renouvellement du comité.
- 2<sup>o</sup> Course d'été 1932.
- 3<sup>o</sup> Communications individuelles.
- 4<sup>o</sup> Conférences de MM. Pillichody et Niggli, inspecteurs forestiers.

Ouverte tardivement, la séance a été conduite rondement : le président communique quelques lettres d'excuses et rappelle au souvenir de l'assemblée la mémoire des membres décédés depuis la séance d'été : MM. Ed. Liechti, inspecteur forestier à Morat, Jules Ecoffey, forestier communal à Moudon, Henri Jobez, ingénieur civil des mines à Morex (France), Fernand de Lessert à Genève, et André Gist, syndic à Rennaz; l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le rapport du comité sur l'activité de la Société en 1931 est approuvé; les comptes de 1931 accusent un déficit de 588,75 fr. (5291,25 fr. de dépenses et 4702,50 fr. de recettes). Sur proposition des vérificateurs qui en ont constaté l'exactitude, les comptes sont approuvés par l'assemblée. Il en est de même du budget pour 1932, qui prévoit 3290 fr. de recettes, 3350 fr. de dépenses, soit un déficit de 60 fr.

Au 31 décembre 1932, la Société comptait 358 membres ordinaires, 3 membres d'honneur, 9 vétérans et 12 membres étrangers, soit un total de 382 membres.

La course d'été 1932 aura lieu dans la région de Montreux. M. Niggli, inspecteur forestier, donne quelques renseignements sur le programme envisagé : visite des travaux de reboisement et de défense contre les avalanches exécutés dans le bassin supérieur de la Baye de Montreux. Les participants seront logés aux Avants.

M. Gonet propose la remise aux bibliothèques scolaires de 500 exemplaires à plat des *Beaux arbres du canton de Vaud*. L'écoulement de cet ouvrage étant très difficile, sa diffusion sera ainsi assurée au mieux; 300 exemplaires environ resteront dans le commerce.

M. Aubert, inspecteur forestier à Rolle, fait ensuite un exposé de l'activité de la Société suisse pour l'étude des carburants : les essais se font en laboratoire, à l'E.P.F. de Zurich, avec un moteur fixe; en outre, un camion est à la disposition de la Société pour les essais sur route; voilà pour l'utilisation du carburant national, le charbon de bois; sa production a été étudiée dans les forêts communales de Montricher et les résultats obtenus par l'utilisation des déchets de coupes et des bois abandonnés ont été des plus satisfaisants.

Constatant les grands avantages que pourra tirer de ces recherches l'économie forestière suisse, l'assemblée accorde pour trois ans une subvention annuelle de 100 fr. à cette société.

Le comité renouvelé est constitué comme suit : Président : M. J. *Bornand*, inspecteur forestier à Payerne. Membres : MM. *Aubert* et *Chappuis*, anciens, MM. *Massy* et *Francey*, nouveaux.

En donnant connaissance du résultat du scrutin, le président remercie pour leur longue et féconde activité, MM. *Pillichody* et *de Luze*, qui avaient décliné une réélection.

Après une courte interruption, la séance est reprise : les deux causeries de MM. *Pillichody* et *Niggli* ont pour sujet :

*Les corrections de torrents et en particulier la correction de la Baye de Montreux.*

M. *Pillichody* aborde le sujet dans ses grandes lignes, cite quelques définitions et expose les méthodes. M. *Niggli* narre l'histoire des travaux de correction de la Baye de Montreux, illustre par de nombreux clichés son exposé des motifs qui ont déterminé l'entreprise de reboisement actuellement en cours. Cette dernière causerie étant destinée à être publiée, nous ne la récapitulerons pas ici et nous bornerons à constater tout l'intérêt qu'elle a suscité.

M. *Muret*, chef du service cantonal des forêts à Lausanne, parle ensuite des travaux de correction actuellement en cours.

Après la séance, levée vers 13 h., un dîner réunit de nombreux convives à l'Hôtel de la Paix.

G. L.

(Manuscrit reçu le 13 avril 1932. *La Réd.*)

### Etranger.

**France.** Le 22 mars 1932 est décédé, à Vesoul, après une longue maladie, M. *André Schaeffer*, ancien conservateur des eaux et forêts, qui avait pris sa retraite, en 1925, dans le chef-lieu de la Haute-Saône.

M. *Schaeffer*, un Alsacien de vieille souche, comptait des amis dans le corps des forestiers vaudois; ses admirateurs étaient encore plus nombreux chez nous, car ils avaient bénéficié, durant les trente dernières années, des enseignements multiples de ce maître praticien.

Né à Strasbourg, en 1859, le défunt, après avoir été élève de l'école forestière de Nancy, accomplit toute sa carrière forestière dans les Vosges, puis à Pontarlier, à Thonon et surtout à Chambéry, où il dirigea, de 1899 à 1917, avec une maîtrise qui fit école, la commission des aménagements de la Savoie. C'est déjà antérieurement à cette époque, pendant son séjour sur les rives du Léman, que M. *Schaeffer* entra en contact avec les sylviculteurs romands, qui étaient honorés de sa présence au milieu d'eux; les membres de la « Société vaudoise de sylviculture » eurent en particulier le plaisir de l'entendre à Yverdon, en 1890.

L'action forestière de M. Schaeffer peut être caractérisée par un seul mot : « jardineur. » Son activité professionnelle l'avait conduit dans la forêt de conifères de montagne, soit dans le cadre du sapin des Vosges et du Jura, puis dans celui de l'épicéa qui domine en Savoie. Il en était arrivé à considérer la forêt résineuse, irrégulière composite, comme la formule la plus heureuse en nos pays montagneux.

Plus tard, alors qu'avec le grade de conservateur, il entra en contact avec les forêts feuillues de la plaine de la Saône, il prit franchement le parti de convertir les taillis sous-futaie en futaies claires. Il faut avoir parcouru la conservation de Vesoul, et surtout avoir entendu parler sur place du sylviculteur disparu, pour se rendre compte de l'action de premier plan qu'a exercée, pendant 13 ans dans cette région, ce convertisseur passionné et convaincu.

M. Schaeffer s'est révélé, sous le rapport de la transformation des taillis du sud-est de la France, comme un véritable novateur, dont l'action a été un bienfait pour de très nombreuses communes. Il a réussi, en particulier, à transformer avec un plein succès certaines chênaies, issues du taillis sous-futaie, en forêts jardinées avec réensemencement naturel du chêne.

D'autre part, il convient de rappeler ici les services qu'a rendus cet éminent sylviculteur à la « Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est ». Il en a été, de 1923 à sa mort, l'actif secrétaire général, en même temps que le distingué rédacteur du « Bulletin ». C'est surtout à ce titre-là que le départ de M. André Schaeffer affecte douloureusement ceux des sylviculteurs suisses qui suivent avec intérêt le mouvement et le progrès forestiers d'Outre-Jura.

Aussi, est-ce avec un profond regret que les membres suisses de la « Société civile forestière du contrôle » ne reverront plus au milieu d'eux ce fidèle ami dont l'opinion, toujours exprimée avec autant de prudence que de modestie, s'imposait infailliblement par son objectivité et sa justesse, lorsque tel sujet cultural ou d'aménagement était en discussion.

M. Schaeffer, hélas ! n'est plus; cependant ses nombreux écrits demeurent et les opulentes futaies de chêne, dont il a été le créateur, maintiendront la mémoire de son nom. Il a éprouvé la grande joie de voir deux de ses fils embrasser sa carrière. L'aîné, M. Léon Schaeffer, est actuellement, avec le grade d'inspecteur, attaché à la Station de recherches forestières de Nancy.

C'est à ces jeunes collègues et à leur vénérée mère que par la voie du « Journal forestier suisse », nous adressons notre sympathie sincère, en nous souvenant avec émotion et gratitude de tout ce que nous devons au forestier de premier plan qu'était André Schaeffer.

*A. Barbey.*

Je ne veux pas laisser se refermer la tombe du brillant sylviculteur que fut Monsieur André Schaeffer, sans venir dire la profonde gratitude que je lui dois.

L'occasion, il est vrai, ne me fut pas donnée, à mon grand regret, de faire sa connaissance. Mais ses écrits avaient suffi à susciter en moi une vive sympathie et la plus réelle admiration pour leur auteur.

J'ai le bonheur de posséder de lui quelques lettres qui me sont un précieux souvenir.

M. Schaeffer a rédigé, avec grande distinction, pendant dix ans, le « Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est ». Ses nombreuses notices ne sont jamais longues, mais combien intéressantes. C'est qu'aussi il possédait l'art difficile de dire beaucoup en peu de mots. Ce qu'il pensait, il le disait clairement, sachant trouver le mot juste, s'exprimant, en outre, avec la plus grande franchise. Aussi était-ce un régal de lire les notices bibliographiques de ce savant forestier, toujours attendues avec impatience.

M. Schaeffer a fait l'honneur aux forestiers suisses de suivre leurs travaux et de s'y intéresser. Il a su les apprécier avec impartialité. En particulier, aucun journal n'a, mieux que le sien, renseigné ses lecteurs sur les publications de la Station suisse de recherches forestières. Dans ses analyses bibliographiques, inspirées de la plus grande bienveillance, on admire la sûreté d'une information exempte de tout parti-pris.

C'est sous sa plume qu'a paru, par exemple, en 1923 (p. 112), cette appréciation que je me permets de reproduire : « A ne considérer que son étendue territoriale, la Suisse est évidemment petite, mais en se plaçant au point de vue forestier, on ne peut s'empêcher de la qualifier de grande. Il est peu de pays, en effet, où la sylviculture soit plus en honneur et où l'économie forestière soit plus avancée. Les preuves de cette affirmation sont faciles à donner... »

Si nous avons pris la liberté de reproduire ces phrases, expression d'une chaude sympathie, c'est pour bien montrer quels sentiments le défunt nourrissait à l'égard du petit pays voisin. Et nous ne pouvons que répéter ce que dit si justement M. Barbey : ce départ affecte douloureusement les sylviculteurs suisses. Un de leurs meilleurs amis s'en est allé : ils n'oublieront pas tout ce dont ils lui sont redevables et conserveront pieusement son souvenir.

A Madame Schaeffer, son épouse, à ses enfants, en particulier aux deux fils qui ont choisi la profession dans laquelle Monsieur le conservateur A. Schaeffer a tracé un lumineux et durable sillon, j'adresse l'expression de ma très respectueuse sympathie. *H. Badoux.*

## BIBLIOGRAPHIE.

*Ray Bourne, M. A. Regional survey and its relation to stocktaking of the agricultural and forest resources of the British Empire. (L'établissement de classes de fertilité des sols forestiers et de ses rapports avec l'économie agricole et sylvicole en Grande-Bretagne.)* Extrait des « Ox-